

Initiatives ministérielles

fiscaux étrangers, une partie échappe à l'impôt. Une partie de cet argent est placé à l'étranger et rapporte beaucoup, mais cela ne crée pas d'emplois au Canada. Une partie sert à la spéculation immobilière, ce qui fait augmenter le prix des logements, des industries et des commerces dans des villes comme Toronto. Une partie est consacrée à l'achat de matériel militaire coûteux. Nous avons tous entendu parler des marteaux à 400 \$ et des sièges de toilette à 500 \$ du Pentagone. Les prix ne sont pas aussi élevés au Canada, mais ils restent très élevés.

Que devrions-nous plutôt faire? Au lieu des compressions annoncées par le ministre, nous aurions dû éliminer les échappatoires fiscales qui, selon le vérificateur général, permettent de soustraire chaque année à l'impôt un milliard de dollars qui prend la direction des paradis fiscaux étrangers.

Nous devrions récupérer pour des milliards de dollars auprès de ceux qui réclament des exemptions d'impôt injustifiées pour gains en capital, pas en s'en prenant aux agriculteurs, aux propriétaires de maison ou aux petites entreprises, mais aux contribuables qui gagnent plus de 100 000 \$ par année et n'en ont pas besoin. Nous pourrions récupérer un milliard avec les frais de représentation. Nous pourrions peut-être récupérer quatre milliards de dollars en mettant fin aux échappatoires qui permettent de déduire des frais d'intérêt et deux milliards de dollars en réduisant le budget de la défense, pas en sabrant dans le budget de fonctionnement, mais en sabrant dans les programmes d'acquisition d'hélicoptères, de frégates et de systèmes de défense aérienne à faible altitude dont nous n'avons plus besoin parce que les Russes ne nous attaqueront pas. Nous pourrions probablement récupérer quatre milliards de dollars en abaissant le taux d'intérêt de 3 p. 100 plutôt que de l'augmenter pour faire plaisir au gouvernement des États-Unis en réduisant les exportations canadiennes dans ce pays.

Avec cet argent récupéré, nous pourrions réduire le déficit. Nous pourrions également verser des prestations d'assurance-chômage et d'aide sociale décentes, accorder des allocations de formation suffisantes plutôt que de demander aux femmes de suivre des cours alors qu'elles n'ont plus d'argent pour mettre de l'essence dans leur voiture ou pour payer la garderie de leurs enfants.

Nous pourrions laisser les manufacturiers produire à nouveau pour le marché intérieur plutôt que d'acheter des importations. Nous pourrions laisser le secteur des ventes au détail et celui des services croître à nouveau. Nous pourrions laisser les sans-emploi travailler—ce qu'ils veulent—, et le gouvernement pourrait percevoir des taxes et de l'impôt sur le revenu pour équilibrer son budget.

Il faudrait que les conservateurs fassent les choses différemment de la manière dont ils les font depuis huit ans. Il est grand temps qu'ils fassent preuve de gros bon sens ou qu'ils démissionnent.

M. Iain Angus (Thunder Bay—Atikokan): Madame la Présidente, je veux aussi prendre la parole dans le débat de ce soir. Mon introduction pourra vous paraître étrange, vu le ton du débat, car je veux féliciter le ministre des Finances. Je désapprouve foncièrement les mesures qu'il présente dans son budget, mais il impose le respect, car c'est l'un des rares ministres qui reste à la Chambre pour suivre le débat et entendre les observations de tous les députés. Je tiens à le féliciter pour ça.

Des voix: Bravo!

M. Angus: Cela étant dit, je crois que, durant toutes mes années à la Chambre des communes, je dirais même depuis dix-sept ans que dure ma carrière de représentant élu, et parfois aussi défait, je n'ai probablement jamais connu d'exposé budgétaire aussi mesquin et aussi cruel pour les Canadiens.

C'est une attaque perpétrée contre les plus faibles de la société, contre les gens qui se retrouvent parmi les chômeurs sans qu'ils aient rien fait pour cela. Je pense particulièrement à ceux qui perdront leur emploi après l'adoption de ce budget et qui constateront qu'ils ont droit à moins d'argent qu'auparavant, à un plus petit pourcentage de ce qu'ils gagnaient. En outre, si c'est une femme victime de harcèlement sexuel ou un noir victime de discrimination ou quelqu'un qui s'est fait congédier parce qu'il a voulu tenir tête à son employeur et dénoncer son manque de respect de l'environnement ou des règles d'hygiène et de sécurité, ces personnes n'auront droit à aucune prestation. Elles ne tireront aucun profit des cotisations qu'elles auront versées, souvent depuis nombre d'années. Elles n'auront plus aucune assurance et elles ne retireront rien.

Bien sûr, le ministre de l'Emploi et de l'Immigration nous déclare à la Chambre qu'on donnera le bénéfice du doute à ces victimes du système. Mais de nombreuses victimes de harcèlement sexuel ne veulent pas rouvrir de vieilles blessures. Elles n'iront pas raconter à un pur étranger qu'elles étaient victimes de harcèlement sexuel et exposer toute leur histoire. Elles ne diront rien. Nous savons d'expérience que les femmes victimes de harcèlement sexuel au travail ne veulent pas que leurs collègues le sachent. Elles doutent de pouvoir apporter des preuves, même si elles sont bien conscientes du crime dont elles sont victimes. En retournant 21 ans en arrière, nous rendons un bien mauvais service à ces femmes. Nous les rendons vulnérables, tout comme les membres de minorités visibles, les gais, les lesbiennes et les éléments de tout autre groupe de la société qui pourraient être victimes de discrimination à cause de ce qu'ils sont et des idées qu'ils défendent.